



CONSEIL MUNICIPAL

**Le conseil municipal se réunira
Vendredi 17 janvier 2025 à 19h00**

A la Mairie de La Léchère (salle du conseil municipal Jean-François ROCHAIX)

ORDRE DU JOUR

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 13 décembre 2024.

AFFAIRES GENERALES

- DEL-2025-01-001 : Avenant à la convention d'adhésion à la mission référent déontologue élu

AFFAIRES FINANCIERES

- DEL-2025-01-002 : Enfouissement des réseaux de distribution publique d'électricité BT, Telecom et éclairage public à Doucy : Travaux 2025 – Tranche 3
- DEL-2025-01-003 : Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement préalablement au vote du budget 2025

AFFAIRES FONCIERES

- DEL-2025-01-004 : Glissement de Raclaz sur la commune déléguée de Doucy – lancement de la procédure d'acquisition amiable de trois maisons et dépôt de la demande de prise en charge de ces acquisitions et accessoires au titre du fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM), dit « fonds Barnier »

RESSOURCES HUMAINES

- DEL-2025-01-005 : Création d'emplois non permanents
- DEL-2025-01-006 : Gratification versée à des stagiaires

DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE (ART. L 2122-22 DU CGCT)

INFORMATIONS - COMMUNICATIONS DU MAIRE

QUESTIONS DIVERSES

Affiché le 10 janvier 2025

Le Maire,
Dominique COLLIARD



www.lalechere.fr